

Message du Sénat

J'espère que nous, membres de la présente législature, ceux de la promotion de 1984 et les autres, allons faire preuve du leadership moral qui caractérise non seulement la politique pour les réfugiés mais aussi le style de vie canadien en général.

Je termine en demandant à mes collègues d'en face de montrer que nous aussi nous sommes contre les abus, que nous aussi nous voulons protéger le système contre ceux qui veulent le détruire. Nous invitons les ministériels et nos collègues du Nouveau parti démocratique à se joindre à nous pour modifier un projet de loi que l'on peut, que l'on devrait et que l'on doit améliorer dans l'intérêt de tous les Canadiens, si nous voulons continuer à agir de façon tolérante et judicieuse non seulement envers ce groupe de personnes mais envers tous dans l'intérêt de nos enfants et des générations à venir.

Ne créons pas de situation qui pourrait amener les parlementaires qui siègeront aux Communes dans vingt ans à se demander comment nous avons pu approuver le projet de loi C-84 en 1987. Nous y pouvons encore quelque chose et je suis impatient de travailler avec les députés ministériels pour essayer d'améliorer cette mesure qui laisse à désirer et pour donner aux Canadiens une loi qui éliminera les abus, protégera le régime et les rendra fiers que nous ayons adopté cet été la procédure qui convient au lieu d'un expédient politique facile.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

Le président suppléant (M. Paproski): J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté les projets de loi suivants avec des amendements qu'il la prie d'approuver: le projet de loi C-18, Loi nationale concernant les transports, et le projet de loi C-19, concernant les transports routiers effectués par des entreprises extra-provinciales.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION DE 1976

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Bouchard: Que le projet de loi C-84, tendant à modifier la Loi sur l'immigration de 1976 et à apporter des modifications corrélatives au Code criminel, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, contrairement à la vaste majorité des pays du monde le Canada d'aujourd'hui a essentiellement été créé par des immigrants et des réfugiés. Par conséquent, lorsque nous discutons notre politique future à cet égard, c'est inévitablement de notre passé comme peuple que nous parlons. Et je soutiendrais que ce passé s'est construit principalement, sinon exclusivement—puisque notre pays s'est constitué sur les bases qu'avaient érigées avant nous les Inuit et les Amérindiens—sur l'apport de tous ces hommes et de toutes ces femmes venus d'ailleurs pour s'y établir.

Si nous comparons le Canada d'aujourd'hui aux autres pays du monde, nous pouvons constater selon moi que nous avons à vrai dire constitué un pays où l'on cultive comme nulle part ailleurs l'esprit d'égalité et de liberté, de compassion et de tolérance. Voilà, selon moi une description assez juste de ce qu'est notre pays aujourd'hui. Le Canada est composé de gens de toutes les races et de toutes les religions, qui représentent une vaste gamme d'orientations politiques qui s'incrinvent presque toutes, bien entendu, dans le cadre démocratique. Le Canada est un pays de richesse et de diversité. Il y a donc lieu de garder à l'esprit cette perspective historique sur laquelle repose la réalité canadienne d'aujourd'hui lorsque nous abordons des questions comme celle que nous soumet aujourd'hui le gouvernement dans son projet de loi.

Notre population s'est constituée à partir d'éléments divers. Ceux qui sont venus au Canada l'ont souvent fait parce qu'ils s'opposaient à une situation dans leur pays d'origine. Il vaut la peine de rappeler par exemple qu'au nombre de ceux qui ont choisi de venir au Canada, on compte des Canadiens de race noire qui ont fui les États-Unis à un moment dans l'histoire de ce pays où l'esclavage était accepté tandis qu'il ne l'était pas au Canada. Au cours des années 1840, nous avons accueilli des immigrants irlandais qui fuyaient la famine. Peu avant et après la Première Guerre mondiale, en plus des Français et des Anglais qui ont été les premiers Européens à venir s'installer ici, des immigrants d'Europe centrale et de l'Est sont venus peupler dans une très grande mesure la région des Prairies et ont fait de ce coin du Canada un endroit productif où il fait bon vivre.

[Français]

Et, depuis la Seconde Guerre mondiale, le Canada a acquis une réputation internationale pour son ouverture aux gens dont la vie était menacée et dont la possibilité d'avenir était presque détruite à cause de la guerre, de la pauvreté ou de la répression politique dans leur pays.

Dans les années 1950 et 1960, le Canada est venu en aide à des centaines de milliers de gens qui fuyaient les pays de l'Europe de l'Est à cause du système totalitaire. En 1973, nous avons tendu la main aux gens qui fuyaient le brutal coup militaire au Chili. En 1978, nous avons secouru les quelque 100 000 *boat people* et nous avons donné refuge à des milliers d'autres qui tentaient d'échapper au danger dans leur pays.

En guise de reconnaissance de la générosité du peuple canadien, les Nations Unies ont remis au Canada la médaille Nansen pour service exceptionnel à la cause des réfugiés. Le Canada a décidément fait preuve de leadership dans le passé et, par conséquent, nos politiques sont reconnues mondialement comme étant justes. Si nous voulons soutenir cette réputation, monsieur le Président, il est important que nous conservions dans l'avenir les mêmes lignes de conduite que nous avons adoptées dans le passé. Dans le passé, le Canada a facilité avec succès la venue de centaines de milliers d'immigrants et de réfugiés au pays. Et, malheureusement, c'est au cours du mandat du gouvernement actuel que nous avons vu une lacune dans nos politiques, une administration inefficace et un recours inutile au drame. Ce qui est nécessaire, c'est une politique précise et juste qui réponde carrément au problème et non pas de l'hystérie et de la panique, comme a réagi le gouvernement conservateur.